[Monsieur le Député, Madame la Députée,]

Afin de souligner la Journée nationale des préposées et préposés d’aide à domicile qui aura lieu le mercredi 26 mai prochain, je vous invite à rejoindre la population que vous représentez dans un grand mouvement pour montrer notre gratitude et notre reconnaissance à ces travailleuses et travailleurs essentiels !

C’est d’autant plus important que depuis mars 2020, les préposé(e)s d’aide à domicile ont affronté des situations difficiles et ont clairement fait la différence dans le quotidien de dizaines de milliers de personnes en perte d’autonomie ou ayant des limitations fonctionnelles, et ce, dans toutes les régions du Québec. Plusieurs d’entre elles vivent et participent à la création de lien social dans votre circonscription.

On associe souvent les aînés à l’hébergement et aux soins de longue durée. Pourtant l’immense majorité des aînés vivent à leur domicile. Il ne faut pas les oublier ni sous-estimer l’importance des préposé(e)s d’aide à domicile qui leur permettent de vivre chez eux. Il convient donc certainement de remercier, mais surtout de féliciter toutes ces personnes extraordinaires qui sont en première ligne pour apporter du soutien, des soins, et lutter contre l’isolement.

Pour joindre le geste à la parole, je vous invite à soutenir et promouvoir auprès de vos collègues, membres de l’Assemblée nationale, le projet de motion qui a été proposé au premier ministre afin de souligner la journée nationale et reconnaître solennellement le travail des préposé(e)s d’aide à domicile.

Bien cordialement,

Signature de l’expéditeur

Pour en savoir plus :

**Proposition de motion**

« Que l’Assemblée nationale souligne la Journée nationale des préposées d’aide à domicile.

Qu’elle reconnaisse le travail essentiel que les préposées d’aide à domicile, très majoritairement des femmes, accomplissent auprès des aînés, des personnes en perte d’autonomie ou ayant des limitations fonctionnelles.

Qu’elle félicite solennellement les préposées d’aide à domicile pour avoir lutté contre l’isolement et protéger la santé et la sécurité de dizaines de milliers de Québécoises et de Québécois tout au long de la crise sanitaire. »

**Chez moi pour la vie**

Qu’il s’agisse d’aide à la vie domestique, de services d’assistance personnelle ou de répit, les préposé(e)s d’aide à domicile des EÉSAD possèdent un large éventail de compétences reconnues par le ministère de la Santé et des Services sociaux qui leur permettent d’intervenir adéquatement à plusieurs stades de la perte d’autonomie et d’adapter les services selon les besoins des usagers. Elles et ils jouent un rôle essentiel de vigie et sont souvent en première ligne pour prévenir et alerter lorsqu’une situation ou l’état de santé des usagers se détériorent. Les EÉSAD agissent alors en complémentarité avec les intervenants du réseau de la santé et des services sociaux.

Dans un contexte où 91 % des personnes âgées de 55 ans et plus souhaitent pouvoir affirmer « chez moi pour la vie », selon un récent sondage *Léger*, les préposé(e)s d’aide à domicile rendent possible ce droit fondamental de pouvoir choisir de vivre et vieillir chez soi.

**À propos de** [Nom de l’EÉSAD]

Insérer une brève présentation de l’EÉSAD et de ses activités.